



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 8 mars 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac – 1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir d'Olivier BERTHET
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	Pouvoir de Christian REBELLE
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	Pouvoir de Nicole FALCETTA
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir de Jean-Christophe EICHENLAUB
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

MERY	Eudes BOUVIER
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER

Autres présents non votants :

Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Christophe LUPO	Responsable Patrimoine et Travaux
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 1^{er} mars 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 131 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 20 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (23 présents et 27 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 7 Année : 2018
Exécutoire le : **15 MARS 2018**
Affichée le : **15 MARS 2018**
Visée le : **15 MARS 2018**

MARCHES PUBLICS

Marché n°2017-61 : Réaménagement du site de la CIAT Communes de Motz et Serrières en Chautagne - Attribution

Monsieur le Président rappelle que, suite à la fusion de la Communauté de Communes de Chautagne avec la CALB en janvier 2017, Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget assure l'entretien du Parc d'Activités Economiques de Motz-Serrières.

Il précise que les bâtiments existants, propriété de Grand Lac, font l'objet d'une réorganisation pour un redécoupage des volumes nécessaire à l'installation de nouveaux industriels et qu'un projet d'extension du P.A.E. est en cours d'étude.

L'installation de nouveaux industriels dans les bâtiments existants nécessite une mise aux normes des locaux, des installations et des réseaux humides (Eaux Pluviales, Eaux Usées, Eau potable) et secs (Télécommunication, électricité...), un compartimentage des volumes et une adaptation des différents circuits de distribution des fluides.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au groupement CHATELAIN / BRUN / EPODE.

La consultation a été menée selon une procédure adaptée.

La consultation a fait l'objet d'un allotissement au sens de l'article 12 du décret n°2016-360 du 25/03/2016, décomposé comme suit :

- lot n°01 : VRD – aménagement de surface,
- lot n°02 : Maçonnerie,
- lot n°03 : Serrurerie / Bloc-portes métalliques,
- lot n°04 : Plomberie-Chauffage,
- lot n°05 : Electricité-Courant faible.

Elle comporte une tranche optionnelle au sens de l'article 77 du décret 2016-360 du 25/06/2016 :

- sur le lot 1, pour l'aménagement des entrées et des clôtures du site (grillages, portails...),
- sur le lot 2, pour la réalisation de murs coupe-feu et le Génie-civil d'un bloc-sanitaire.

La date de remise des plis a été fixée au 12/02/2018 à 12h00. 7 offres ont été reçues.

Attribution du lot 1 : VRD – Aménagement de surface :

Au vu de la sélection et du classement des offres, la Commission des procédures adaptées du 26 février 2018 propose d'attribuer le marché public au groupement d'entreprises suivant : **BERTHET TP, pour un montant total de 144 664.32 € HT** (tranche ferme : 94 611.82 € H.T et tranche optionnelle : 50 052.50 € H.T).

Attribution du lot 2 : Maçonnerie

Au vu de la sélection et du classement des offres, la Commission des procédures adaptées du 26 février 2018 propose d'attribuer le marché public à l'entreprise suivante : **SARL MUTTONI, pour un montant total de 53 135.00 € HT** (tranche ferme : 28 650.00 € HT et tranche optionnelle : 24 485.00 € HT).

Attribution du lot 3 : Serrurerie / Bloc- portes métalliques

Ce lot est rendu infructueux, aucune offre n'ayant été proposée.

Attribution du lot 4 : Plomberie / Chauffage

Au vu de la sélection et du classement des offres, la Commission des procédures adaptées du 26 février 2018 propose d'attribuer le marché public à l'entreprise suivante : **MONNIER, pour un montant de 8 854.40 € HT.**

Attribution du lot 5 : Electricité / Courant Faible

Au vu de la sélection et du classement des offres, la Commission des procédures adaptées propose d'attribuer le marché public à l'entreprise suivante : **SOGEC, pour un montant de 77 006.30 € HT.**

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché. Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 156-04.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché présenté et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 8 mars 2018

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 23
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2017-61 - Réaménagement du site de la CIAT communes de Motz et de Serrières-en-Chautagne - Attribution

Date de transmission de l'acte : 15/03/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 15/03/2018

Numéro de l'acte : d2261 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180308-d2261-DE

Date de décision : 08/03/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
 - 1.1. Marchés publics
 - 1.1.1. Délibérations
 - 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)